



Commission Urbanisme, Transition énergétique, Patrimoine et Paysage du 29/04/2021 de 14h à 16h (en visioconférence)

COMPTE-RENDU

La liste des présents et le diaporama sont joints au compte-rendu.

Ordre du jour :

- Point sur l'avancée du dossier Pays d'art et d'histoire
- Urbanisme et Paysage : actualités locales et nationales
- Préserver la nuit :
 - o Collaboration avec les syndicats d'énergie
 - o Missions du stage de Louis Kervio
 - o Outils développés par Esther Chevreau Damour (stagiaire au Parc)
 - o Lancement « Ma commune la nuit »
- Economie d'énergie : plaquette de communication Certinergy
- Energies renouvelables : intégration du Parc au comité de pilotage de l'association CIRENA
- Informations diverses

Résumé des échanges (diaporama joint) :

Seuls les points qui ont posé question sont retracés ici.

Point sur l'avancée du dossier Pays d'art et d'histoire

Emilie Hervieux présente le calendrier 2021 : rencontres avec les Communautés de Communes réalisées et prochaines étapes.

Jocelyne Réjasse précise que les rencontres avec les Communautés de Communes étaient nécessaires pour impliquer les nouveaux élus suite aux élections.

Gilberd Chabaud ajoute que ces rencontres ont permis connaître les actions mises en place par les partenaires.

Emilie Hervieux informe qu'un atelier de travail est prévu le 18 mai pour définir le programme d'action des premières années du label en présence des offices de tourisme et partenaires. Les résultats de cet atelier seront présentés lors de la prochaine commission début juin.

La commission prend connaissance des éléments.

Urbanisme et Paysage : actualités locales et nationales

Muriel Lehericy présente les ateliers Hors les murs à venir sur la commune de Bussière Galant.

Muriel Lehericy fait le point sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal en cours sur la Communauté de Communes Périgord Limousin.

Bernard Vauriac ajoute qu'un travail important de sensibilisation est à venir sur le territoire du Périgord Limousin face aux défis à relever pour arriver à un document d'urbanisme innovant.

Muriel Lehericy informe également la commission d'un projet de Yassir Yebba, chercheur et militant, autour de l'alimentation et du paysage. Il relie actuellement à vélo 7 Pnr (du Marais Poitevin au Pilat) et a fait escale sur le territoire du Pnr Perigord Limousin fin avril à St Pierre de Frugie.

Elle propose qu'un colloque soit organisé sur ces thématiques dans le futur.

La commission prend connaissance des éléments.

Préserver la nuit

Collaboration avec les syndicats d'énergie

Jeanne Leroy présente l'avancée des travaux en collaboration avec les syndicats d'énergie de Dordogne et Haute-Vienne. Les syndicats ont demandé à avancer sur la mise à jour de leur base de données avant de proposer des contours pour les zones cœur et tampon de la RICE (réserve internationale de ciel étoilé), et pour les critères du plan de gestion de l'éclairage (notamment les températures de couleurs maximales).

Le SDE24 est particulièrement dynamique, avec l'arrivée d'un nouvel agent Laurent Daguet, les contrats « nouvelle donne de l'éclairage public » et les recommandations ambitieuses faites aux communes pour baisser les températures de couleur des luminaires à 2200K lors des rénovations (en anticipant le plan de gestion de l'éclairage à venir).

Le SEHV est à ce jour moins réactif, du fait notamment d'une restructuration en interne.

Bernard Vauriac propose à Pascal Cournarie, délégué au SDE24, de commenter les actions du syndicat en cours. Pascal Cournarie propose un retour d'expérience de la commune de Jumilhac le Grand. Il questionne le fait de réduire l'intensité lumineuse si cela fait augmenter le nombre de luminaires. Jeanne Leroy répond que ce n'est pas l'objectif du projet RICE, ni celui du SDE24. Il faudra donc être attentif à ce point.

Bernard Vauriac évoque la rangée de candélabres installée devant les bureaux du Parc à la Coquille. Seuls 2 sont réellement allumés sur une quinzaine de luminaires présents. À défaut d'avoir choisi de mettre moins de luminaires, la décision d'en éteindre une partie permet de réaliser des économies d'énergie et financières.

Frédéric Antoine demande s'il existe des normes pour l'espacement entre les candélabres. Pascal Cournarie répond qu'il n'y a pas de norme particulière. La hauteur du mât et l'inclinaison de la lumière définissent les distances entre les candélabres.

Frédéric Gaillard note qu'une attention particulière doit être donnée aux revêtements des routes afin de limiter la pollution lumineuse. Il évoque une expérimentation en cours à Limoges : <https://www.flashfm.fr/a-la-une/la-communaute-urbaine-limoges-metropole-teste-leclairage-dynamique>

Jeanne Leroy informe la commission qu'une démarche est en cours avec le CPIE (centre permanent d'initiatives pour l'environnement), situé à Varaignes. Une première rencontre a lieu le 13 avril, car le CPIE accompagne actuellement les communes de Nontron et Piégut-Pluviers autour d'environnement nocturne. L'objectif est de faire le lien entre les projets portés par les différentes structures du territoire, et d'accorder les messages portés autour de la préservation de l'environnement nocturne, en lien avec l'ANPCEN et le SDE24.

Jeanne Leroy informe la commission que des courriers ont été transmis aux Communautés de Communes du Parc afin de co-organiser des soirées autour de l'environnement nocturne, à destination des élus et agents des

communes et communautés de communes, comme cela avait proposé lors de la commission de mars. Les dates de ces soirées ne sont pas encore fixées – en attente du retour des Communautés de Communes.

Jean-Louis Goudier demande si la commune de Janailhac (hors PNR mais sur la Communauté de Communes Pays de Nexon Monts de Chalus) peut être accompagnée pour réduire la pollution lumineuse.

Jocelyne Réjasse accepte cette demande, d'autant plus que la pollution lumineuse des communes limitrophes du Parc impacte le territoire du Parc lui-même.

La commission prend note de ces éléments. Le Parc accompagnera la commune de Janailhac pour réduire sa pollution lumineuse, en plus des communes et villes portes du Parc.

Suite à la commission, Jeanne et Louis, se sont rendus au SEHV le 12 mai pour un point d'étape. Le SEHV a annoncé qu'il n'était pas en capacité de mettre à jour sa base de données de points lumineux (plusieurs années de retard entre la base de données et les travaux réalisés). Cette information compliquera l'avancée du projet RICE. Néanmoins, le SEHV a également annoncé être prêt à anticiper le plan de gestion de l'éclairage en proposant des températures de couleurs plus faibles aux communes, de l'ordre de 2400K. De plus, le technicien éclairage Jérémy Faure a pris le temps de former Jeanne et Louis sur les différents types d'éclairage possible, le fonctionnement des horloges astronomiques, etc.

Missions du stage de Louis Kervio

Louis Kervio présente son parcours et les missions de son stage de 6 mois au Parc. Son travail sera orienté sur l'inventaire de l'éclairage public et privé.

Sur les 14 communes qui ne sont pas adhérentes du service éclairage public des syndicats d'énergie, les élus de Cussac et St Mathieu précisent qu'ils font appel à Batifoix pour la gestion de l'éclairage public. Si Batifoix ne dispose pas des données, les communes pourront les fournir.

Louis Kervio présente le questionnaire proposé à l'ensemble des communes du Parc pour mieux connaître la gestion de l'éclairage public et privé du territoire.

Les élus de Jumilhac le Grand précise que sur leur commune, les économies liées à une meilleure gestion de l'éclairage public s'élèvent à environ 10 000€ / an.

Jocelyne Réjasse propose que les élus de la commission incite leur commune réponde à ce questionnaire.

La commission valide le questionnaire et son envoi à l'ensemble des communes du Parc. Les élus de la commission inciteront leur commune à y répondre.

Suite à la commission, le questionnaire a été transmis à l'ensemble des communes et délégués du Parc le 7 mai. Les réponses sont attendues pour le mardi 1^{er} juin au plus tard.

Outils développés par Esther Chevreau Damour (stagiaire au Parc)

Esther Chevreau Damour informe de la nouvelle dynamique des habitants volontaires à la démarche Veilleurs d'étoiles et de la disponibilité de quelques outils SQM. Les élus souhaitant intégrer la démarche à titre personnel sont invités à se rapprocher de Jeanne Leroy.

Esther Chevreau Damour présente le guide « Nuit noire », réalisée suite à une demande des habitants Veilleurs d'étoiles.

Plusieurs élus félicitent Esther Chevreau Damour pour la qualité de son travail.

Au vu de la qualité du guide, il est proposé de l'envoyer à toutes les mairies du Parc, et de le mettre à disposition des citoyens sur le site internet du Parc.

La commission valide le guide « Nuit noire », son envoi à toutes les communes du Parc, et sa mise à disposition sur le site internet du Parc.

Suite à la commission, le guide « Nuit noire » a été mis en ligne le 12/05/21. Il est consultable ici : <http://www.pnr-perigord-limousin.fr/Le-Parc/Les-actions/Preserver-la-nuit/Guide-Nuit-noire>

Esther Chevreau Damour présente le Podcast réalisé à l'aides d'extraits d'entretien. Ce projet intitulé « À nous la nuit ! » sera utilisé lors des animations avec le jeune public et le grand public, et pourra aussi être mis à disposition sur le site internet du Parc.

Jocelyne Réjasse invite les membres de la commission à écouter ce podcast (10 min) qui est tout à fait surprenant.

Muriel Lehericy propose que ce podcast soit diffusé lors du prochain comité syndical du mois de juin avec la remise de diplômes « Villes et Villages étoilés ».

La commission valide l'utilisation du podcast et sa diffusion lors du prochain comité syndical.

Enfin, Esther Chevreau Damour informe la commission de son projet de thèse sur le territoire intitulé : Politiques publiques d'économies d'énergie et sobriété choisie. Ethnographie des perceptions de l'éclairage nocturne au sein du Parc naturel régional Périgord Limousin. Les résultats de la bourse demandée à l'ADEME seront connus courant juin 2021.

Lancement « Ma commune la nuit »

Jeanne Leroy informe la commission des lauréats du projet « Ma commune la nuit » : St Pierre de Frugie, Marval, Nexon et St Yrieix la Perche ; et des étapes à suivre pour cette démarche.

La commission prend connaissance des éléments.

Économie d'énergie – Plaquette de Certinergy

Suite à la dernière commission, Jeanne Leroy présente la plaquette de communication réalisée par Certinergy. Elle propose d'envoyer par mail cette version projet à la commission et que chacun fasse part de ses remarques éventuelles avant le 5 mai, avant diffusion public.

Jocelyne Réjasse témoigne de son expérience avec Certinergy sur la commune de Vayres. L'aide financière (environ 55 000€) a permis d'isoler des bâtiments, changer des menuiseries et remplacer le chauffage. Sans Certinergy, la mairie n'aurait pas pu se lancer dans de telles rénovations.

Annick Huchet s'interroge sur la possibilité de bénéficier des CEE sur des bâtiments associatifs. Jeanne Leroy répond que les bâtiments publics mis à disposition d'association sont éligibles aux CEE.

Frédéric Antoine demande si une demande peut être faite après la réalisation des travaux. Jeanne Leroy va vérifier auprès de Certinergy, mais c'est peu probable du fait des spécificités importantes en termes de matériaux notamment à faire apparaître sur les devis.

Jocelyne Réjasse propose que chaque membre de la commission présente le partenariat avec Certinergy à son Conseil municipal.

La commission valide le principe de la plaquette. Les membres ont jusqu'au 5 mai pour faire part de leurs remarques. Une fois la plaquette finalisée les membres de la commission présenteront la démarche à leur Conseil municipal.

Suite à la commission, 6 élus ont transmis leurs remarques par mail. La plaquette de Certinergy finalisée est jointe au présent compte-rendu.

Suite à la commission, Jeanne Leroy a vérifié la possibilité de bénéficier de CEE pour des travaux déjà terminés auprès de Certinergy. Voici leur réponse : « Il est possible déposer des dossiers de travaux déjà réalisés. La règle générale à respecter c'est que la facture doit dater de moins d'un an.

Pour les factures ne comportant pas les mentions obligatoires et si les travaux sont bien éligibles, nous pourrons mettre sur pieds un PV de réception accompagnant la facture et faisant ressortir ces éléments. Le risque de déposer toujours des dossiers rétroactifs, serait de passer à côté de travaux éligibles. Nous incitons donc toujours les collectivités à nous remonter le plus de projets en amont afin de vous accompagner sur cette partie et vous donner les critères d'éligibilité. »

Energies renouvelables – Association CIRENA

Jeanne Leroy présente l'association CIRENA qui a pour missions de développer les énergies renouvelables maîtrisées par les acteurs locaux et favoriser le portage citoyen. Le Parc est adhérent de l'association mais ne siège plus au comité de pilotage. Elle propose que le Parc réintègre le comité de pilotage de l'association avec un binôme agent et Vice-Présidente en charge de la Transition énergétique.

La commission valide la réintégration du Parc au comité de pilotage de l'association CIRENA avec un binôme agent et Vice-Présidente en charge de la Transition énergétique.

Informations diverses

Jeanne Leroy informe la commission d'une sollicitation du développeur éolien et solaire EDPR pour de la prospection sur le Parc. Le Parc a rencontré des techniciens le 16 avril pour informer de l'ensemble des documents et préconisations existants sur le territoire.

Jeanne Leroy informe la commission d'une formation proposée gratuitement par l'ADEME sur les projets citoyens d'énergies renouvelables les 5 et 6 mai. Solange Cotta et Isabelle Heckelmann souhaitent y participer.

Jeanne Leroy rappelle qu'une remise de diplômes du label Villes et Villages étoilés sera organisée lors du prochain comité syndical de juin.

Jocelyne Réjasse informe que la prochaine commission aura lieu le mardi 8 juin 2021.

La commission prend note de ces éléments.

Documents joints au présent compte-rendu :

- Diaporama de la réunion
- Listes des présents
- Plaquette Certinergy finalisée

**Jocelyne Rejasse
Vice-Présidente**

